

Mémento des dispositions relatives aux groupes compétition

SAISON 2024-2025

Groupes compétitions individuelles

Agrès individuels Gymnastes féminines et gymnastes masculins dès l'âge de 6 ans

Groupes compétitions de sociétés

Mini-TeamGym Gymnastes féminines et gymnastes masculins dès l'âge de 6 ans jusqu'à 14 ans TeamGym Gymnastes féminines et gymnastes masculins dès l'âge de 12/14 ans jusqu'à 16/17 ans

Entraînements Voir graphique 1 au verso

Compétitions La participation aux compétitions est obligatoire à fortiori pour les groupes de sociétés - Voir

graphique 2 au verso

Soirée annuelle La participation à la soirée annuelle est obligatoire. Elle se déroule en principe le dernier week-end

de novembre.

Déplacements Pour les compétitions individuelles, les transports des gymnastes sont de la responsabilité des

arents

Pour les compétitions de sociétés, les transports se font de manière générale en groupe (soit en train, soit en car). Cependant, suivant les circonstances (proximité, horaires, etc...), les parents peuvent être

responsables du transport de leur enfant.

Absence à un entraînement Les gymnastes sont priés d'assister assidument aux entraînements et d'arriver à l'heure.

Toute absence doit être justifiée par un message ou un mot d'excuses des parents.

Absence à un concours En cas de non participation à un concours sans certificat médical valable le jour du concours

et fourni avant la compétition, les parents devront s'acquitter d'un montant d'au moins CHF 25.-- à titre de participation aux frais d'inscription. S'ajoute à ce montant le coût du

transport.

Finance d'adhésion La finance d'adhésion complémentaire pour les groupes compétition s'élève à CHF 40.--

(en plus de la finance d'adhésion de base de

CHF 10.-- pour les nouveaux membres).

Cotisations par année La cotisation annuelle s'élève de CHF 160.-- à 280.--. Elle comprend les frais

d'entraînements ainsi que les finances d'inscription aux compétitions. En cas de changement de groupe ou de démission en cours d'année, la cotisation n'est pas

remboursée, même partiellement.

Remarque particulière La participation de votre enfant à tous les entraînements est essentielle au bon

fonctionnement du groupe. Si les entraîneurs constatent que l'assiduité, la motivation, la progression et les capacités gymniques ne sont pas ou plus adaptés à ce groupe, et après un avis aux parents, le gymnaste peut être redirigé dans un groupe plus adapté à ses

capacités, ceci à tout moment de l'année.

Site internet Toutes les informations concernant le groupe sont transmises par e-mail et publiées sur la page

internet www.gympully.ch/groupescompetition

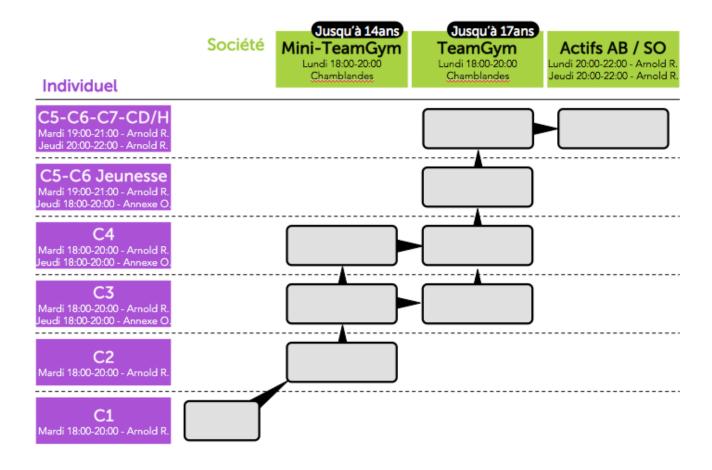
Toute communication doit être publiée sur cette page pour être valable. Cette page est à l'usage exclusif des gymnastes, des parents des gymnastes et des entraîneurs des groupes de compétition de la FSG Pully. L'accès n'est pas possible depuis le site principal, ni indexé dans les moteurs de recherche internet. Nous vous conseillons donc d'inscrire cette adresse internet dans vos liens favoris.

Éthique et prévention

La gymPully travaille sans relâche et met toute son énergie pour assurer la mise en place d'un environnement sain et sûr avec pour priorité le bien-être physique, psychique et social pour l'ensemble de ses membres et de toutes les personnes impliquées au sein du club.

Vous trouverez sur la page internet de notre site <u>www.gympully.ch/ethique</u> plus de renseignement sur les mesures mises en place par le club ainsi que les coordonnées de contact de notre personne de confiance indépendante en cas de besoin d'aide.

Graphique 1 – Entraînements



Graphique 2 – Concours

